



LA GAZETTE DE QUEBEC

Est publiée chaque jour,

CHEZ SAMUEL NELSON,

IMPRIMEUR ET LIBRAIRE, RUE DE LA MONTAGNE,
Lundis, mercredis et vendredis, en anglais, mardis, jeudis
samedis, en français.

ABONNEMENTS

Pour les deux papiers 30s. par an, et 9s. frais de poste.
Le papier français ou anglais séparément, 20s. p. a., et 6s. frais
de poste.Annonces:—Ces annonces avant midi le jour de la publication
seront publiées sans frais de direction par écrit, à raison
de 2s. 6d. par ligne et au-dessous, la première insertion, et les
suivantes 7d. chaque; pour 10 lignes et au-dessus de 6s. 3d. la
première insertion, et chaque suite 10d. Dans les deux langues
le double des taux mentionnés.

AGENTS.

Montréal, J. Starke, Jon & Cie.	St. Denis, M. Mignault
Trois-Rivières, George Stobbs	St. Charles, Dr. Duvert
St. André, W. G. Blanchard	Laprairie, M. J. Johnson
(Bellevue), G. W. G. Blanchard	St. John, M. Desmaré
Cap-Saint-Jacques, P. A. Dorion	St. Mary, M. St. John
Loburnville, M. Filteau	St. Thomas, Dr. Tasché
Rivière du Loup, M. Chalou	St. Agathe, R. Puize
Nicolet, M. Cresse	Gile. Anc., M. Joré
La Rivière, M. D. McDonald	Rivière-Ouellet, M. Joré
Shedbrook, C. Whitehead	Rivière-Ouellet, M. Joré
Beauharnois, M. Tranchesi	Rivière-Ouellet, M. Joré
St. Michel, Henry Penton	St. John, Col. Fraser
St. Jean, J. Loughry	St. John, Louis Bertrand

VARIÉTÉS.

DERNIERS MOMENTS DE CHARLES X.

L'ouvrage que M. de Montbel vient de publier sur Charles X n'est pas moins intéressant, dit-on, que son ouvrage sur le duc de Reichstadt. Nous en trouvons l'extrait suivant dans un journal de Paris :

« Le 1er novembre, Charles X eut une incommodité légère en apparence, et qu'il dissimula; elle ne changea rien à ses habitudes; il célébra en vraie chrétien la grande fête des âmes. Le lendemain, il assista au service pour le mort. Placé entre ses deux petits-enfants, il leur parla de la *Dies ira* avec une chaleur d'expression qui les émut vivement. « En songeant aux fautes de ma vie, leur dit-il, je répète avec confiance cette strophe touchante, remplie d'un espoir céleste : *Recordare, Jesu pie, quoniam causa tuae vitae...* » Au retour, il nous dit aussi : « C'est une pensée salutaire que celle de notre fin inévitable; elle nous fait veiller sur les actions de notre vie; elle est la consolation de nos maux... J'ai subi de cruelles épreuves, et je les ai patiemment supportées, dans l'espoir que Dieu m'en tiendrait compte dans l'avenir... »

« Ce jour-là même, l'arrivée du marquis de Clermont-Tonnerre, son ancien ministre, lui causa une véritable satisfaction. Dès qu'il fut instruit, il se hâta de le faire appeler pour la soirée. L'accueil fut avec une extrême bienveillance; lui et M. de Dauphin lui demandèrent nominativement des nouvelles d'un grand nombre d'officiers de terre et de mer, avec une étonnante fraîcheur de mémoire et un intérêt touchant, louant ceux qui leur étaient restés fidèles, en excusant beaucoup d'autres, rendant justice indistinctement aux talents de chacun d'entre eux, et ne prononçant le blâme de personne.

« Le roi témoigna ses regrets sur la mort de M. de Chabrol; et M. de Clermont-Tonnerre lui répondit que, d'après une lettre qu'il avait reçue de l'ancien préfet de la Seine, ce ministre, expirant avec une grande résignation religieuse, avait manifesté à sa famille le regret de n'avoir pas assez vécu pour voir finir les malheurs de la France et l'exil du vertueux Charles X.

« Donnez-moi des nouvelles de vos autres anciens collègues, demanda le roi à M. de Clermont-Tonnerre. « J'en ai eu récemment de l'excellent et fidèle Damas... Mais pouvez-vous m'apprendre quelque chose de Villèle et de Corbière, ces hommes probes et habiles dont la retraite fut le signal de mes nouveaux malheurs ?... » — « Sire, répondit M. de Clermont-Tonnerre, la révolution de 1830, qui a si rapidement usé toutes les renommées libérales, a fait ressortir elle-même la haute intelligence et l'intégrité de ces deux hommes d'état. M. de Corbière conserve toujours sa vaste instruction, cet esprit actif et juste qui pénètre la vérité des questions et qui le rendait si remarquable dans le conseil. J'ai été voir récemment M. de Villèle, chez sa fille en Normandie. Il est toujours le même : un véritable sage, inébranlable dans ses principes, modéré dans leur application; sa haute raison juge le présent avec calme, par cela même qu'il est convaincu d'un meilleur avenir.

« Charles X réclama les secours de la religion avec empressement et sans hésitation. Pendant qu'on se disposait à lui donner l'extrême-onction, il continua à s'entretenir tranquillement avec le cardinal; et tout-à-coup lui serrant la main : « Recevez mes remerciements, dit-il, je vous dois beaucoup... je vous dois la résignation de ma vie et le calme dont je jouis en présence de la mort... je vous dois beaucoup ! » répéta-t-il... Et sans doute, dans cet instant, le religieux monarque se souvenait que ce fidèle compagnon de ses malheurs avait assisté un autre mourant... En voyant au chevet du lit de Charles X le cardinal et le docteur Bougon, nous étions frappés de cette pensée que c'étaient les deux mêmes hommes qui avaient porté les secours de la terre et du ciel à l'infortuné duc de Berry.

« On célébra la messe près de son lit. Il demanda son livre, et il suivait les prières avec recueillement, pendant les intervalles où les crampes lui laissaient quelque liberté.

« Après la messe, le vénérable évêque d'Hermopolis, relevant à peine de maladie, et profondément attristé par la nouvelle récente de la mort de son frère, vint exhorter le roi mourant. Avec une éloquence douce et touchante, il lui exposait que les malheurs de sa longue existence devaient se représenter à lui comme la plus chère consolation de ses derniers moments. Le roi répondait avec tranquillité et présence d'esprit... C'était un noble spectacle que ces deux vieillards chrétiens, l'un souffrant et alligé, l'autre expirant sans faiblesse et sans murmure, s'entretenant avec calme de l'éternité, sur le seuil d'une tombe enlevée, et unissant leurs dévotionnelles voix pour louer Dieu des cruelles épreuves de la vie... Le roi se recueillit un instant; il pria pour la France... il la bénit... et quand l'évêque lui demanda s'il pardonnait de nouveau dans ce moment suprême à ceux qui lui avaient fait tant de mal : « Je leur ai pardonné depuis longtemps, répondit-il, je leur pardonne encore dans cet instant, de grand cœur... que le Seigneur fasse miséricorde à eux et à moi ! »

« Dans un moment de calme, le roi demanda à M. le duc de Blacas : Est-ce vous qui le premier avez eu la pensée de me faire administrer les derniers sacrements ? — Non, Sire, c'est M. Bougon qui l'a demandé. — C'est bien; je suis bien aise que le docteur ait rempli, avec conscience et courage, un tel devoir; il y a vingt ans qu'il me l'avait promis. »

« Le 6, à une heure un quart du matin, le docteur Bougon annonça que le roi n'avait plus que quelques instants à vivre. Nous tombâmes tous à genoux autour de son lit. M. le Dauphin, priant avec ferveur, respirait le souffle de son père. Seule debout aux pieds du Roi, les mains jointes avec contrainte, madame la Dauphine semblait présider cette nouvelle scène de douleur. A une heure et demie, sur le signe expressif du docteur Bougon, le duc de Blacas se pencha vers M. le Dauphin, et lui dit quelques mots à voix basse... Ce prince, avec un profond sentiment de vénération, ferma les paupières de Charles X... et au milieu du silence et du saisissement de la douleur, les sanglots déchirants de la fille de Louis XVI annoncèrent qu'un sacrifice royal venait encore d'être consommé.

« Ainsi, après tant de malheurs, prostré, chargé de chagrins et d'années, expirait, loin de la France, le dernier de ces trois frères rois qui sont morts si dignement sur l'échafaud, sur le trône et dans l'exil. Dans l'intervalle, il est vrai, était mort aussi dans les ténèbres et l'isolement des cachots un roi, dont l'innocente enfance ne put désarmer la longue atrocité de ses bourreaux.

« Après quelques instants, madame la Dauphine s'écria : « Tant que le Roi a existé, mon neveu remplissait un devoir sacré, en restant près de lui; actuellement mon devoir est d'empêcher qu'il coure un danger inutile... je veux l'emmener sur-le-champ. » Et elle le conduisit immédiatement dans son habitation, à une extrémité opposée de la ville.

« Nous nous occupâmes aussitôt de rechercher si, parmi les papiers du Roi, il n'existait pas quelque disposition relative à ses funérailles. Ces papiers consistaient en lettres de diverses époques, en notes, en mémoires, sans utilité actuelle; nous trouvâmes seulement un testament fait en Angleterre en 1804. Il ne renfermait aucune des dispositions que nous avions cru devoir rechercher. Nous remîmes tous ces papiers dans une cassette dont la clé fut enveloppée sous un triple sceau, et remise immédiatement à M. le comte de Marnes : c'est le nom adopté par M. le Dauphin.

« Le corps était sain, bien conformé, d'une blancheur parfaite; il avait conservé une apparence de jeunesse bien surprenante dans un octogénaire. L'inspection des viscères indiqua plusieurs symptômes cholériques, regardés comme décisifs par M. le docteur Bougon, qui dirigeait l'autopsie, ainsi que par les docteurs Marini et Marcolini; mais contestés comme douteux par le médecin de Trieste, jusqu'au moment où l'examen du cœur ne laissa plus la moindre hésitation sur la nature du mal : on le trouva rempli de sang carbonisé, caractère essentiel et spécifique du choléra.

« Une chapelle ardente avait été disposée dans le salon attenant à la chambre à coucher. Sur trois gradins entourés de flambeaux funéraires aux couleurs de France, s'élevait le cercueil, surmonté d'une couronne. Le service particulier du Roi, des factiousnaires et des religieux vénéraient auprès. La population de tout le pays accourait en foule autour de ces tristes restes. Tous, en jetant l'eau bénite sur le corps, avaient un air de recueillement et de douleur. « Nous le regrettons comme s'il eût été notre souverain, disaient-ils; il était si bon, si charitable ! nous le voyions si souvent se promener seul au milieu de nous, nous saluant avec tant d'affabilité. Chaque jour, il venait se placer, sans distinction, dans nos rangs, pour la prière qu'il faisait avec tant d'humilité et de recueillement. Ce nous est un grand chagrin de l'avoir conservé si peu de temps, ce roi si bon, si respectable !... Nous chercherons à remplacer, par nos regrets à son convoi, le peuple qu'on a privé de sa présence. »

« Au milieu de cette foule attendrie se trouvait un Français, un vieux soldat jeté loin de son pays par les chances de la guerre; il s'était établi à quelques lieues de Goritz. Ayant appris l'arrivée du Roi de France dans cette ville, il était venu pour lui offrir ses vœux et ses hommages... il ne salua qu'un cercueil ! »

TRIBUNAL.

CONSEIL DE GUERRE DE LA 4^e DIVISION MILITAIRE (Tours).

Affaire des hussards de Vendôme.

On nous écrit de Tours à la date du 9 décembre : « Aujourd'hui le conseil de guerre, sous la présidence de M. Charpentier, colonel d'artillerie, a tenu, dans le local de la cour d'assises, sa première séance pour l'affaire des hussards de Vendôme. L'audience a été consacrée presque tout entière à la lecture des pièces de l'instruction. Commencée à dix heures et demie, cette lecture qui, comme on le sait, a toujours lieu en l'absence des accusés, n'a été terminée qu'à quatre heures.

De cette longue instruction, qui n'a offert rien de remarquable que l'interrogatoire de Bruyant, il résulterait que quelques soldats du régiment des hussards en garnison à Vendôme auraient, en buvant à l'auberge de la Tête-Noire, formé le complot de renverser le gouvernement de Louis Philippe et de proclamer la république. Aucun sous-officier n'étant associé à ce grand projet, c'était donc porté eux que les premiers coups devaient être portés, puis venait le tour des officiers.

Maitres du régiment, les conspirateurs devaient s'emparer des canons et des fusils de la garde nationale; et Vendôme une fois au pouvoir des conjurés, la France était à eux ! On sait que des révélations mirent bientôt les chefs du corps au courant de ce complot, et que long-temps avant l'heure fixée pour son exécution tous les conspirateurs étaient à la salle de police, que Bruyant s'échappa au moment où on voulait l'y conduire, que c'est en fuyant qu'il donna la mort au brigadier Varieux, et qu'il revint dans la nuit se constituer volontairement prisonnier; mais ce qu'on ignore, c'est que M. Gratien de Clairambault, substitut du procureur du roi à Vendôme, qui dans ce cas de flagrant délit avait commencé l'instruction, désespérant d'obtenir la vérité, crut pouvoir promettre l'impunité à deux des accusés pour prix de leurs révélations.

Ce fait a été signalé aujourd'hui à l'audience par la lecture qui a été donnée d'une lettre de ce magistrat adressée à M. le lieutenant général commandant la 4^e division militaire. Les engagements pris par M. le substitut de Vendôme ont été tenus par l'autorité militaire, et les deux individus dont il s'agit ne figurent plus dans l'affaire que comme témoins.

La lecture des pièces terminée, M. le président donne l'ordre d'introduire l'accusé Oudinot; mais, sur l'observation de Me Brizard, défenseur de Bruyant, qu'il est dans l'intention de proposer un moyen préjudiciel et qu'il s'oppose à ce que les débats commencent, M. le président fait introduire

tous les accusés, et se borne à leur demander leurs noms. Tous répondent avec assurance. La physionomie de Bruyant est sombre et porte l'empreinte d'impressions profondes; le peu de mots qu'il a répondu sont prononcés d'une voix ferme et énergique.

Me Brizard dépose et développe des conclusions tendantes à ce que le conseil se déclare incompetent; il se fonde sur ce que le titre de l'accusation étant un attentat contre la sûreté de l'état, c'est à la chambre des pairs qu'il appartient d'en connaître; le défenseur invoque à l'appui de son opinion celle soutenue devant la cour des pairs par M. le procureur-général Martin (du Nord) dans l'affaire des prévenus d'avril.

M. le capitaine rapporteur a combattu ce système, et le conseil, après une assez longue délibération, a rendu en l'absence des accusés un jugement par lequel il se déclare compétent, et ordonne que les débats soient continués.

La séance a été levée à cinq heures et demie et renvoyée à demain dix heures.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

Présidence de M. Grandet. — Audience du 12 décembre.

Outrages publics à la personne de Louis-Philippe. — Voici les faits qui résultent de l'acte d'accusation :

Dans le courant du mois de juillet dernier, le sieur Georges Depatie, menuisier, âgé de 35 ans, demeurant à Passy, Grande-Rue, se plaignait hautement de ce que la revue de la garde nationale n'avait pas eu lieu; il ajoutait, en présence de témoins, que Louis-Philippe était une canaille, un cochon, un brigand; que 1836 ne se passerait pas sans qu'il ne la salue; que l'on établirait la république, et qu'il suffirait d'un seul jour de république pour faire tomber plus de 40 mille têtes; que tous ceux qui soutenaient Louis-Philippe étaient des brigands qui la sauteraient avec lui; qu'il avait lu l'histoire de Louis-Philippe et celle de sa famille, qu'ils avaient tous mérité la mort, qu'il le prouverait; qu'on ne le manquerait pas, et que si on le manquait, quand ce serait à son tour d'agir, lui ne le manquerait pas; qu'avant six semaines Henri V serait de retour.

Enfin comme les personnes présentes lui reprochèrent les propos qu'il proférait, il provoqua l'une d'elles et lui proposa un duel au pistolet.

Après l'interrogatoire préliminaire on passe à l'audition des témoins.

Le sieur Barba, fruitier, confirme les faits de l'accusation et répète les propos qui y sont consignés.

M. le président : — Depatie ne disait-il pas que le roi et ses soutiens étaient de la canaille ? — R. Oui... ouï... cela va sans dire. (On rit.)

Depatie : — Messieurs, tout cela est faux; le tambour Gervais me dit qu'il n'y avait pas de revue de la garde nationale parce qu'un complot avait été découvert et qu'il y avait des machines infernales; je répondis que c'était la police qui faisait des complots. Alors M. Barba, qui était là, vint me frapper sur l'épaule, en disant : Voilà comme sont tous ces coquins de hémorrhoidistes, ils accusent toujours la police quand ils ne réussissent pas. De propos en propos, Barba en vint à me proposer un duel au pistolet, mais il n'osa pas le battre avec moi. Je n'ai pas tenu les propos qu'on m'impute.

Malgré les efforts et le talent du défenseur, le jury, après cinq minutes de délibération, prononce un verdict de culpabilité qui paraît surprendre l'assemblée.

La cour condamne Depatie à deux ans de prison et 200 francs d'amende.

LE LIBÉRALISME EN Pologne.

On lit dans le *Courrier français* : « Il y a deux jours les polonais, qui résident à Paris se réunissent pour célébrer le 6^e anniversaire de leur révolution.

« M. le préfet de police a mandé les commissaires du banquet et leur a déclaré que si M. Odilon Barrot prenait la parole dans cette réunion, le gouvernement retirerai aux polonais les subsides qui leur sont alloués. Un journal ajoute que M. le préfet leur a même fait craindre d'être expulsés; mais nous avons lieu de croire que la menace ne s'est pas étendue jusqu'à lui. Quoi qu'il en soit, M. Odilon Barrot, qui voulait donner une consolation aux émigrés polonais et non attirer sur leur tête un surcroît de persécutions, a dû s'abstenir de parler.

« On s'est beaucoup récrié contre le despotisme de M. Gispert; certes il faudrait aller bien loin, en fait de procédés arbitraires, pour faire oublier son administration. Mais ce que M. Gispert n'avait pas osé, M. Deslessert vient de le faire. »

« On lit dans l'*Observateur de l'Aisne* : « Les réfugiés polonais de Saint-Quentin ont été traités plus brutalement encore que ceux de Paris.

« L'an dernier, M. le sous-préfet Villiers et les autorités civiles de Saint-Quentin assistaient au service funèbre célébré en mémoire de la glorieuse révolution de Pologne et des affreux désastres qui l'ont suivie; cette année la consolation de pleurer en commun sur les malheurs de la patrie leur a été refusée, et les mêmes réfugiés qui, en 1836, avaient vu M. Villiers donner de hauts témoignages de sympathie pour leur cause, ont dû entendre, en 1837, sortir de la bouche du secrétaire de M. le sous-préfet l'assurance que l'on avait reçu l'ordre formel de refuser l'autorisation de célébrer le service anniversaire. »

REVERS DE FORTUNE.

— M. Darrac, le fameux tapissier de l'empereur Napoléon, vient chercher fortune à Paris, il y a quelque 50 ans. Il avait alors dix ans et demi, des sabots pour chaussures, et le surplus de sa toilette à l'aventure. Parvenu à la porte St-Denis, il lui resta à peine dix sous dans sa poche. En 1827, l'enfant jadis si pauvre se trouvait, grâce à son travail, à la tête de 60 à 80,000 francs de rente. Il a tout perdu depuis lors. En ce moment, il est détenu dans la maison d'arrêt pour dettes, et hier soir le tribunal de commerce l'a déclaré en état de faillite ouverte. (Gazette des Tribunaux.)

ACADEMIE DES SCIENCES.

Séance du 28 novembre 1836.

[M. Charles Dupin président.]

M. Geoffroy Saint-Hilaire, tant en son nom qu'au nom de M. Girard, lit un rapport sur la nouvelle édition de la relation de l'expédition d'Egypte, publiée par MM. Louis Reybaud, Marcel, marquis de Fortia d'Urban et Ach. Rosamel. M. Geoffroy Saint-Hilaire fait un pompeux éloge de l'ouvrage et présente l'Egypte comme la terre la plus fertile en enseignements de tous genres. Il passe en revue la description géologique du pays; l'histoire scientifique et militaire de l'expédition; la domination des Arabes en Egypte et cite quelques passages remarquables de l'introduction par M. Louis Reybaud; car chacun de ces messieurs a mis son nom à la partie qu'il a plus spécialement traitée.

M. Duhamel lit une note sur les divers mémoires qu'à différentes époques il a présentés à l'Académie, et tous traitant des questions de haute analyse.

Des réclamations sur un télégraphe de jour et de nuit et sur les conditions de frottement qui empêchent la progression sur les chemins de fer, sont renvoyées aux commissions qui s'occupent de ces matières; de même qu'une note supplémentaire de M. Goulet Collet (de Reims) sur son système perfectionné de sondage. C'est le même ingénieur dont nous avons voulu parler, en rendant compte des améliorations importantes qu'il a faites à la sonde chinoise, à percussion et à câble.

M. Lagrenée, graveur en médailles, publie une collection de toutes celles qui ont été frappées de 1789 à 1815. Il prie l'Académie de lui donner pour compléter sa collection, la médaille qu'elle délivre annuellement pour le prix d'astronomie.

Un prix d'orthopédie a été proposé, mais l'Académie exige que les expériences soient suivies par quelques-uns de ses membres. M. Valin réclame contre cette décision qui empêche les médecins des départements de pouvoir concourir. On renvoie à la commission spéciale.

M. Delamotte envoie à l'Académie une série double à lames parallèles pour des opérations chirurgicales. On a fait avec succès à Lille des expériences sur les qualités nutritives de la gélatine des os.

M. Giroux de Buzarville envoie des observations de physiologie végétale sur l'accroissement des plantes en diamètre, par l'extension des rayons médullaires.

Beaucoup de botanistes, et entr'autres Dupetit-Thouars, pensaient que cette observation avait lieu par l'adhérence annulaire de la couche d'aubier qui se transformait en bois.

M. Percheron demande des commissaires pour avoir un rapport sur une bibliographie entomologique qu'il va publier.

M. Dujardin prend acte pour n'être pas accusé de plagiat, lorsqu'il publiera son ouvrage sur des objets dont M. Milnes Edwards a entretenu l'Académie dans sa dernière séance.

M. de Humboldt adresse une note de M. Gueber sur un moyen de solidifier des plantes de manière à leur donner l'aspect de fossiles, en les plongeant dans des solutions concentrées terreuses ou métalliques. Il envoie un échantillon de tige de Cactus entièrement pénétré par l'oxide de fer. L'opération ne paraît pas demander beaucoup de temps.

On connaît généralement la hauteur relative des marées, mais il est très difficile de déterminer leur hauteur absolue. Cette hauteur est très considérable dans les golfes; ainsi la rade de St-Malo, la baie de Bristol, ont des marées de 40 pieds, et hors des golfes, le phénomène ne s'élève guères qu'à 7 ou huit pieds et même beaucoup moins sur quelques côtes. M. d'Aussy a remarqué que les caps offraient de très-hautes marées; d'après des observations répétées il a trouvé 23, 32 et même 40 pieds au N. O. du cap Nord.

M. Liouville adresse à l'Académie des nouvelles considérations relatives à la convergence des séries.

M. Arago a donné, dans l'annuaire du bureau des longitudes pour 1837, une note dans laquelle il développe la lune de l'influence qu'on lui supposait sur beaucoup de phénomènes météorologiques. Les marins n'en persistaient pas moins à croire que les changements de temps dépendaient des phases de la lune. M. Lartigue, capitaine de corvette, envoie à l'Académie une série d'observations dont le résultat éclaircit quelques-unes des difficultés de la question.

Il a remarqué que les changements de temps suivent ordinairement le changement de flot et de courant dans les grandes marées, et comme les grandes marées coïncident avec les phases lunaires, on a attribué directement à l'astre ce qui n'était que la conséquence de son action sur les eaux de la mer. Ces observations de M. Lartigue ont été faites à Brest, sur les côtes de Gascogne, et sur les côtes de Hollande, pendant une croisière.

M. Arago donne le résumé qu'il avait promis sur les étoiles filantes :

A Rochefort, de 1 à 3 heures on a compté 23 étoiles.

Au Havre, de 9 à 2 heures 1 étoile par minute.

A Angers, de 2 à 4 heures 40 étoiles.

A Aras, de 3 à 6 heures 23 étoiles.

A Strasbourg, de 10 à 2 heures 85 étoiles.

A Dieppe, de 11 à 2 heures 36 étoiles.

A Bercy, de 6 à 6 heures 120 étoiles.

Il n'a point paru d'étoiles dans la nuit du 11 au 12, mais on en a encore vu dans la nuit du 12 au 13. D'après les observations de M. Millet d'Anbouen, il paraît que beaucoup de ces corps sont tombés sur la terre.

Le phénomène a été très intense dans le Midi, on le comparait à une pluie d'étoiles comme aux Etats-Unis.

Le capitaine Basile Hall fait hommage à l'Académie de la collection de ses voyages, en 18 vols.

L'Académie se forme en comité secret pour la nomination d'un membre à la section de géométrie.

STATISTIQUE.

— Le journal ministériel publie sur Paris et le département de la Seine les détails statistiques suivants :

« Les recherches de statistique, et surtout celles qui consistent un accroissement de population rapide, ont toujours de l'intérêt, car elles se font sur une aussi grande échelle que Paris et le département de la Seine. Le dernier recensement avait eu lieu en 1831. Celui qui s'exécute depuis plusieurs mois, l'administration municipale, avec beaucoup de méthode et de soin, vient d'être terminé. Pour qu'on en puisse mieux apprécier les résultats, nous plaçons en regard les deux recensements :

VILLE DE PARIS.

	1831.	1836.
1 ^{er} Arrondissement,	67,013	82,738
2 ^e —	74,995	90,292
3 ^e —	50,167	57,059
4 ^e —	45,353	50,123
5 ^e —	67,951	82,231
6 ^e —	81,180	94,108
7 ^e —	59,608	68,407
8 ^e —	73,493	82,091
9 ^e —	42,718	71,750
10 ^e —	83,429	89,173
11 ^e —	50,572	58,767
12 ^e —	60,866	82,361

ARRONDISSEMENTS RURAUX.

Arrondissement de Saint-Denis,	87,282	110,057
Arrondissement de Sceaux,	73,498	87,708
Ainsi la population était en 1831 :		
Pour l'arrondissement de Saint-Denis, de	87,282	
Pour l'arrondissement de Sceaux, de	73,498	
Pour Paris, de	774,338	

Total

Elle s'élève en 1836 :

Pour l'arrondissement de Saint-Denis, de

Pour l'arrondissement de Sceaux, de

Pour Paris, de

Total

La différence entre les deux nombres totaux serait par conséquent de 171,783 en plus pour 1836. Cependant la population ne s'est pas réellement accrue de ce nombre. Si le chiffre est plus fort que l'augmentation véritable, c'est qu'on n'a point, dans les deux recensements, opéré d'après les mêmes bases. Le premier ne comprend que les habitants existant dans Paris au moment même de l'opération; dans le second, on a dû comprendre, d'après les instructions ministérielles, toutes les personnes absentes de leur ménage, quelle que fût la cause de leur absence; tous les enfants nés à Paris et placés par leurs parents en nourrice à la campagne; en fin, plus de 25,000 enfants, confiés à la charité des hospices, et dont le domicile est à Paris, dans le neuvième arrondissement, mais qui sont, soit en nourrice, soit en apprentissage, dans les départements voisins.

Ces déclarations opérées, l'augmentation de population dans le département de la Seine, depuis 1831, peut être évaluée, pour Paris, à 100,000 habitants; et pour les deux arrondissements ruraux, à 37,000.

On remarquera que les augmentations les plus fortes, à Paris, ont eu lieu dans le 1^{er}, le 2^e, le 5^e et le 6^e arrondissements. On l'attribue, pour les deux premiers, à la tendance qu'a la population à se porter vers Clichy, Mousseaux et les Ternes; et pour les deux autres, à l'occupation des terrains sur lesquels on construit, des deux côtés du canal St-Martin, un grand nombre d'habitations.

ESPAGNE.

La division que commande Gomez se compose de plusieurs corps plus ou moins bien armés, plus ou moins disciplinés. Dans l'origine, il a franchi l'Ebre pour commencer son excursion si hardie avec moins de 3,000 hommes, mais de bonnes troupes et bien exercées. Ce faible noyau s'est grossi de recrues nombreuses qui ont quintuplé le nombre. A mesure qu'il parcourt les provinces, les habitants se joignent à lui. Ces recrues, qui pourraient embarrasser sa marche dans les circonstances difficiles, il les disperse par bandes, en leur donnant un rendez-vous et un mot d'ordre. C'est cette dispersion, en quelque sorte volontaire et toujours préméditée, dont les généraux constitutionnels attribuent le mérite.

Outre les régiments, les généraux révolutionnaires ont été dupes d'une manœuvre habile. Gomez, sûr de la bravoure de ses anciens bataillons, a tenté le passage et a complètement réussi : en même temps les nouveaux bataillons de recrues profitaient de la préoccupation de l'ennemi et passaient isolément en échappant à tout poursuite. L'habile général de Charles V a su trouver en mesure de reprendre le cours de ses opérations, qui consistent à lever des contributions dans les grandes villes, à désarmer les gardes nationales et les volontaires constitutionnels. Sa présence dans les provinces qu'il a déjà parcourues, au moment même où Cabrera repassait sur un point opposé, place l'armée constitutionnelle dans un grand embarras.

QUEBEC :

JEUDI, 16 FEVRIER, 1837.

Par le paquebot *England*, arrivé le 8 au soir, on a reçu à New-York des journaux de Londres du 2 janvier, et de Liverpool du 4. Nos journaux d'Angleterre et de France, apportés par ce navire, n'arriveront ici que demain.

Les nouvelles données par les journaux de New-York de jeudi matin offrent peu d'intérêt, excepté en ce qui regarde la France, où le roi vient d'échapper à une nouvelle tentative d'assassinat. Au moment où il venait de laisser les Thuieries pour se rendre au palais Bourbon afin d'ouvrir la session des chambres, accompagné de ses trois fils les ducs d'Orléans et de Nemours et le prince de Joinville, comme il saluait la foule accourue sur son passage, on lui tira un coup de pistolet à quelques pas de distance. La balle passa entre la tête du duc

1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 26